

**COMITE SYNDICAL**

**Du 11 décembre 2019**

◆◆◆◆◆  
**Délibération n° 6**

**Objet : Remise gracieuse des redevances de location de hangar et diverses prestations au profit de l'association Badaboum excepté les heures supplémentaires des agents.**

**Étaient présents :**

Messieurs NÉRAUD, BRAUX, GABELLE, SOLER, ARCHENAUT, LELEVE.

**Étaient excusés :**

Mesdames GALZIN, LECLERC, Messieurs MARTINET, MALBO, MALINBERNO, BERNIER, RAMOS, GARNIER qui a dû partir avant la fin du Comité Syndical

**Assistaient également à la réunion :**

Messieurs MEYER, DEVOS (payeur départemental), VASSAL et Mesdames DEMARS et JOUDIOU.

Vu le rapport n° 6 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret, le Comité Syndical,

***Exposé***

Par courrier en date du 6 Novembre 2019, Monsieur Erwan CROIXMARIE Président du Rotary Club Orléans Péguy sollicite le SMAEDAOL en vue d'organiser le 19 juin 2020, sur l'Aéroport Orléans Loire-Valley, une soirée caritative au profit de l'association BADABOUM, association pour enfants hospitalisés en chirurgie Pédiatrique du Centre Hospitalier d'Orléans.

Pour information, l'association BADABOUM est une association loi 1901, créée le 8 Janvier 2002 à l'initiative du personnel soignant en chirurgie pédiatrique du CHR d'Orléans qui a pour vocation d'améliorer l'accueil et le confort de l'enfant hospitalisé pour des pathologies variées, allant jusqu'au cancer et permettre à sa famille de l'accompagner dans de meilleures conditions, cela participe à un temps d'hospitalisation le plus agréable possible. L'association BADABOUM multiplie les actions afin d'offrir aux enfants et aux parents un environnement sécurisant, convivial.

Le Rotary a déjà organisé deux évènements similaires sur l'aéroport Orléans Loire Valley, le 24 juin 2016 et le 22 juin 2018, et avait bénéficié par délibération du comité syndical des locaux à titre gracieux et des prestations s'y rapportant.

Au regard des prestations demandées, la mise à disposition est estimée à 3132 € HT conformément aux tarifs et redevances aéronautiques 2020 applicables sur l'aéroport Orléans Loire-Valley (détail en pièce jointe).

Toutefois compte tenu du caractère caritatif de l'association il est proposé d'accorder une remise gracieuse partielle des prestations. Il restera à la charge de l'association les heures supplémentaires des agents du SMAEDAOL, soit un coût estimé de 720 € sur la base d'une fin de manifestation à minuit.



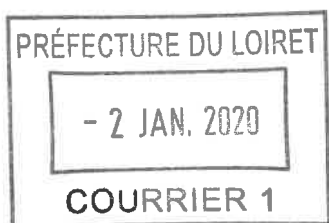
Après avoir délibéré, le comité syndical :

**ARTICLE UNIQUE :**

Décide d'accorder à l'Association BADABOUM la mise à disposition d'un hangar et des prestations fournies par le SMAEDAOL pour la soirée caritative du 19 juin 2020, organisée sur l'aéroport du Loiret, au profit des enfants hospitalisés en chirurgie pédiatrique du Centre Hospitalier Régional d'Orléans, à titre partiellement gracieux, les heures supplémentaires des agents resteront à la charge de l'organisateur et elles seront calculées en fonction de l'heure de fin de la manifestation conformément aux tarifs adoptés.

*(adopté)*

*Le Président du Syndicat Mixte,*



*Frédéric Néraud*